

SÉANCE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de l'Arrondissement des Rivières, tenue le mardi 26 mars 2024 à 17 h 30, à la salle du conseil de l'Arrondissement des Rivières, 330, rue Chabot.

CA2-2024-0045 **Approbation du projet de modification du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22213Mb, R.C.A.2V.Q. 378 (Presbytère au 2960, boulevard Masson, quartier de Duberger-Les Saules, district électoral des Saules-Les Méandres)* - [GT2024-095](#)**

Sur la proposition de madame la conseillère Patricia Boudreault-Bruyère, appuyée par madame la présidente Alicia Despins, il est résolu :

1° D'approuver le projet de modification intitulé *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22213Mb, R.C.A.2V.Q. 378 (Presbytère au 2960, boulevard Masson, quartier de Duberger-Les Saules, district électoral des Saules-Les Méandres)*;

2° De tenir des mesures d'information complémentaires et des mesures de rétroaction, conformément aux dispositions des sections III et VI, et l'article 21 du chapitre III de la Politique de participation publique de la Ville de Québec;

3° De demander l'opinion du conseil de quartier de Duberger-Les Saules relativement à ce projet de modification;

4° De demander au conseil de quartier de Duberger-Les Saules de tenir l'assemblée publique de consultation sur ce projet de modification;

5° De prévoir une période de sept jours après l'assemblée publique de consultation aux personnes intéressées à formuler leurs observations par écrit.

Adoptée à l'unanimité

(Signé) Alicia Despins
Présidente de
l'arrondissement

(Signé) Karine Gingras-Royer
Assistante-greffière
d'arrondissement